

17^e CONGRES DE L'ACE A TOULOUSE
5 ET 6 NOVEMBRE 2009

INTERVENTION DE M. LE BATONNIER FRANCOIS AXISA

Madame la Directrice des affaires civiles et du sceau,

Mesdames Messieurs les représentants des hautes autorités civiles et judiciaires,

Mesdames, Messieurs les Bâtonniers et Présidents

Mes Chers Confrères,

Mesdames Messieurs,

C'est un très grand plaisir et une vraie fierté, pour le Barreau de Toulouse, d'accueillir le 17^{ème} Congrès de l'Association des Avocats Conseils d'Entreprise, un syndicat d'avocats qui a toute sa place au sein de notre profession tant en raison de la qualité de ses travaux que de sa représentativité, que le nombre de participants présents aujourd'hui à ce Congrès ne fait que confirmer.

C'est donc naturellement que le Barreau de Toulouse a souhaité soutenir cet événement important dans la vie de notre Profession, actuellement en pleine évolution.

Notre Barreau très ancré dans la vie de cette merveilleuse Cité du Sud qu'est Toulouse(ici le Nord commence à Montauban...) ne peut que se réjouir à l'idée de participer à ce très pertinent sujet de réflexion et de travail proposé par votre Congrès, placé sous le signe de l'innovation.

Ce qui caractérise notre métier est en effet cette remarquable capacité à s'adapter au milieu économique et social vivant dans lequel nous évoluons au plus près de nos clients.

L'innovation est donc vitale, le développement une absolue nécessité et bien sûr les deux sont étroitement liés.

C'est bien l'avenir qui est au cœur de votre Congrès et il ne pouvait donc qu'enthousiasmer le Barreau de Toulouse, Barreau fort aujourd'hui de près de 1200 avocats, Barreau jeune, riche de ses compétences nombreuses, et résolument engagé dans l'innovation au service des clients mais aussi au service des confrères et de la Justice, Barreau qui soutient les initiatives de notre Représentation Nationale dans ce domaine de l'innovation et je pense en particulier à l'Acte contresigné par avocat que nous avons tous le devoir de défendre et de promouvoir.

Parce qu'il s'agit d'avenir, et parce que nous sommes à Toulouse, ville de tradition juridique, mais ville européenne aussi qui reste au cœur de l'innovation spatiale et aéronautique, sans oublier la Toulouse des poètes et de la très ancienne académie des Jeux Floraux, je suis certain qu'une page, peut être même plusieurs, de l'histoire de notre Profession sera écrite ici.

Vous voyez qu'à Toulouse, où l'on a un pied en Gascogne, l'ambition la plus haute ne fait pas peur !

Vous me permettrez avant de clôturer mon propos d'adresser de vives félicitations à mes confrères toulousains en charge de ce véritable défi que reste l'organisation d'un congrès.

A tous je souhaite chaleureusement de bons et fructueux travaux à Toulouse.